



# Directives concernant les envois de wagons privés vides déplacés sur leurs propres roues

Le présent matériel est établi à titre informatif seulement. En cas de divergence entre le présent document et les tarifs de la série CN 890000 ou RIC 6007, ou tout autre contrat ou tarif commercial, c'est ce dernier qui prévaut.

Les instructions d'expédition que vous envoyez au CN par l'EDI, par le site des Affaires électroniques du CN ou par d'autres méthodes constituent votre connaissance. Le connaissance est un document légal et exécutoire qui précise, entre autres, comment votre envoi doit être acheminé, si l'envoi doit être facturé et les prix applicables pour le service dans le cas d'un « mouvement commercial », ou s'il est admissible à être acheminé sans frais dans le cas d'un « mouvement non commercial ». Fournir des renseignements inexacts sur le connaissance peut causer des délais d'expéditions et des frais supplémentaires peuvent s'ensuivent. De plus, toute demande de modification des renseignements sur le connaissance après l'envoi de ce dernier au CN fera l'objet des modalités, conditions et frais applicables prévus au Tarif 9000 du CN.

La partie qui transmet le connaissance au CN est tenue de fournir des données exactes, notamment :

- le point d'origine, la destination et la marchandise (accompagnée du code standard des marchandises ou code STCC);
- le statut commercial (facturable) ou non commercial (non facturable) du mouvement;
- la partie responsable des frais applicables (« partie payant les frais de transport ») si le mouvement est facturable. Si les renseignements sur la partie payant les frais de transport sont inexacts ou manquants sur le connaissance, les frais seront imputés au propriétaire officiel du wagon ou au locataire du wagon, à la date du mouvement, tel qu'il est désigné dans le registre UMLER (*Uniform Machine Language Equipment Register*).

Afin d'assurer que les renseignements transmis sur le connaissance sont exacts et pour vous aider à déterminer si le mouvement sera commercial ou non commercial, veuillez vous reporter aux directives d'expédition dans le présent document :

**Article 100 – Canada** : Directives pour les envois dont le point d'origine et la destination sont au Canada

**Article 200 – États-Unis** : Directives pour les envois dont le point d'origine et la destination sont aux États-Unis

**Article 300 – Transfrontalier** : Envois dont le point d'origine est au Canada et la destination est aux États-Unis (ou vice versa)

# Article 100 – Canada

Directives pour les envois dont le point d'origine et la destination sont au Canada



## Directives concernant les connaissements et les frais applicables aux wagons privés vides<sup>1</sup> déplacés sur leurs propres roues, entre un point d'origine ET une destination au Canada

Statut	Type de wagon	Le wagon...	Le code STCC <sup>2</sup> doit être...	Statut du mouvement <sup>3</sup>
Matériel privé ou loué	Tous les types de wagons	est neuf, vient d'être acheté ou ré-identifié, ou il est déplacé en vue d'être ré-identifié	3742213	Le mouvement actuel est toujours un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		circule sur le réseau du CN pour la première fois	3742217 ou 3742263	
		est destiné à être mis au rebut ou démonté	3742293 ou 3742295	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un mouvement non commercial visé par les dispositions relatives à la répartition équitable des parcours, en vertu du tarif CN 6544 <sup>4</sup> .
		doit recevoir l'un des traitements suivants : nettoyage, pose de revêtement, entretien, modification, modernisation, réparation, ou entreposage	3742263 ou 3742297	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial :</b> Le mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		est déplacé pour toute autre raison (par ex. : rapatriement)	3742217	

<sup>1</sup> Pour qu'un wagon soit défini comme vide aux fins de l'expédition, le poids maximal de tout le contenu, y compris les résidus ou débris, ne doit pas dépasser 2 500 livres.

<sup>2</sup> Pour obtenir la description complète des marchandises et d'autres codes STCC, veuillez vous reporter à l'Article 500.

<sup>3</sup> En cas de divergence entre le connaissement et les données réels du mouvement du CN, ces derniers prévaudront pour la détermination du statut commercial d'un envoi.

<sup>4</sup> Dans le cas d'un envoi commercial interrégional où le CN livre le wagon à un autre chemin de fer, le wagon vide doit être retourné au CN par le même chemin de fer, au même point d'échange, pour être considéré comme un envoi non commercial.

# Article 200 – Envoi à l'intérieur des États-Unis

## Directives pour les envois dont le point d'origine et la destination sont aux États-Unis



### Directives concernant les connaissements et les frais applicables aux wagons de particuliers vides<sup>1</sup> déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, entre un point d'origine ET une destination aux États-Unis

Statut	Type de wagon	Le wagon...	Le code STCC <sup>2</sup> doit être...	Statut du mouvement <sup>3</sup>
Matériel privé ou loué	Wagon-citerne	est neuf, vient d'être acheté ou ré-identifié, ou il est déplacé en vue d'être ré-identifié	3742213	Le mouvement actuel est toujours un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		circule sur le réseau du CN pour la première fois	3742217 ou 3742263	
		est destiné à être mis au rebut ou démonté	3742293 ou 3742295	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un envoi non commercial visé par les dispositions relatives à la répartition des milles effectués en vertu du tarif RIC 6007 <sup>4</sup> .
		doit recevoir l'un des traitements suivants : nettoyage, pose de revêtement, entretien, modification, modernisation, réparation ou entreposage	3742263 ou 3742297	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial :</b> Le mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		est déplacé pour toute autre raison (par ex., rapatriement)	3742217	<b>Envoi non commercial :</b> Visé par les dispositions relatives à la répartition équitable des parcours, en vertu du tarif RIC 6007. <sup>4</sup>
Matériel privé ou loué	Tous les autres types de wagons	est neuf, vient d'être acheté ou ré-identifié, ou il est déplacé en vue d'être ré-identifié	3742213	Le mouvement actuel est toujours un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		circule sur le réseau du CN pour la première fois	3742217 ou 3742263	
		est destiné à être mis au rebut ou démonté	3742293 ou 3742295	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un envoi non commercial. <sup>4</sup>
		doit recevoir l'un des traitements suivants : nettoyage, pose de revêtement, entretien, modification, modernisation, réparation ou entreposage	3742263 ou 3742297	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial :</b> Le mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		est déplacé pour toute autre raison (par ex., rapatriement)	3742217	

<sup>1</sup> Pour qu'un wagon soit défini comme vide aux fins de l'expédition, le poids maximal de tout le contenu, y compris les résidus ou débris, ne doit pas dépasser 2 500 livres.

<sup>2</sup> Pour obtenir la description complète des marchandises et d'autres codes STCC, veuillez vous reporter à l'Article 500.

<sup>3</sup> En cas de divergence entre le connaissement et les données réels du mouvement du CN, ces derniers prévaudront pour la détermination du statut commercial d'un envoi.

<sup>4</sup> Dans le cas d'un envoi commercial interrégional où le CN livre le wagon à un autre chemin de fer, le wagon vide doit être retourné au CN par le même chemin de fer, au même point d'échange, pour être considéré comme un envoi non commercial.

# Article 300 – Envoi transfrontalier

Directives pour les envois dont le point d'origine est au Canada et la destination est aux États-Unis (ou vice versa)



## Directives concernant les connaissements et les frais applicables aux wagons de particuliers vides<sup>1</sup> déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, entre un point d'origine au Canada ET une destination aux États-Unis, ou vice-versa

Statut	Type de wagon	Le wagon...	Le code STCC <sup>2</sup> doit être...	Statut du mouvement <sup>3</sup>
Matériel privé ou loué	Wagon-citerne	est neuf, vient d'être acheté ou ré-identifié, ou il est déplacé en vue d'être ré-identifié	3742213	Le mouvement actuel est toujours un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		Circule sur le réseau du CN pour la première fois	3742217 ou 3742263	
		est destiné à être mis au rebut ou démonté	3742293 ou 3742295	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial de wagon chargé, effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un envoi non commercial visé par les dispositions relatives à la répartition des milles effectués, en vertu du tarif RIC 6007 <sup>4</sup> .
		doit recevoir l'un des traitements suivants : nettoyage, pose de revêtement, entretien, modification, modernisation, réparation ou entreposage	3742263 ou 3742297	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial de wagon chargé :</b> Le mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		est déplacé pour toute autre raison (par ex. : rapatriement)	3742217	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un envoi non commercial visé par les dispositions relatives à la répartition des milles effectués en vertu du tarif RIC 6007 <sup>4</sup> . <b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial :</b> La partie canadienne du mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux. La partie américaine du mouvement est un envoi non commercial en vertu du tarif RIC 6007 <sup>4</sup> .

(Suite à la page suivante)

Statut	Type de wagon	Le wagon...	Le code STCC <sup>2</sup> doit être...	Statut du mouvement <sup>3</sup>
Matériel privé ou loué	Tous les autres types de wagons	est neuf, vient d'être acheté ou ré-identifié, ou il est déplacé en vue d'être ré-identifié	3742213	Le mouvement actuel est toujours un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		circule sur le réseau du CN pour la première fois	3742217 ou 3742263	
		est destiné à être mis au rebut ou démonté	3742293 ou 3742295	<b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN était un envoi commercial effectué au cours des 24 derniers mois :</b> Le mouvement actuel est un envoi non commercial. <sup>4</sup>  <b>Si le mouvement précédent du wagon sur le CN n'était pas un envoi commercial :</b> Le mouvement actuel est un envoi commercial qui fait l'objet des frais de transport applicables en vertu du tarif CN 890000 ou d'autres tarifs commerciaux.
		doit recevoir l'un des traitements suivants : nettoyage, pose de revêtement, entretien, modification, modernisation, réparation ou entreposage	3742263 ou 3742297	
		est déplacé pour toute autre raison (par ex. : rapatriement)	3742217	

<sup>1</sup> Pour qu'un wagon soit défini comme vide aux fins de l'expédition, le poids maximal de tout le contenu, y compris les résidus ou débris, ne doit pas dépasser 2 500 livres.

<sup>2</sup> Pour obtenir la description complète des marchandises et d'autres codes STCC, veuillez vous reporter à l'Article 500.

<sup>3</sup> En cas de divergence entre le connaissement et les données réels du mouvement du CN, ces derniers prévaudront pour la détermination du statut commercial d'un envoi.

<sup>4</sup> Dans le cas d'un envoi commercial interrégion où le CN livre le wagon à un autre chemin de fer, le wagon vide doit être retourné au CN par le même chemin de fer, au même point d'échange, pour être considéré comme un envoi non commercial.

<sup>5</sup> Tous les mouvements interrégion commerciaux de wagons vides doivent être facturés selon la règle 11 et une partie « Règle 11 » valide payant les frais de transport doit être identifiée.

# Article 400

Directives sur la saisie des données concernant la partie payant les frais de transport, dans le site des Affaires électroniques



Si les frais de transport sont payés par l'expéditeur (port payé) :	Si les frais de transport sont payés par le destinataire (port dû) :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Entrez votre modèle.</li><li>2. Sélectionnez « Expéditeur (port payé) » dans le champ « Partie payant les frais de transport ».</li><li>3. Indiquez le nom complet et l'adresse de l'expéditeur sur la ligne « Expéditeur (Vendeur) », dans la section « Parties concernées par l'envoi ».</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Entrez votre modèle.</li><li>2. Sélectionnez « Destinataire (port dû) » dans le champ « Partie payant les frais de transport ».</li><li>3. Indiquez le nom complet et l'adresse de l'expéditeur sur la ligne « Destinataire (Acheteur) », dans la section « Parties concernées par l'envoi ».</li></ol>

Si les frais de transport sont payés par une tierce partie :	Mouvements interréseaux ou transfrontaliers du CN :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Entrez votre modèle.</li><li>2. Sélectionnez « Autre (tierce partie) » dans le champ « Partie payant les frais de transport ».</li><li>3. Dans la section « Parties concernées par l'envoi », indiquez le nom complet et l'adresse de l'expéditeur sur la ligne « Parti payant des frais de transport »,</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Envoyer un connaissance pour un envoi Règle 11, au transporteur à l'origine. Sur le site du CN, vous devez vous assurer de cocher la case Règle 11 dans le « Gestionnaire de modèles ».</li><li>2. Précisez toujours pour chaque chemin de fer la partie payant les frais de transport d'un envoi Règle 11.</li></ol>

Si vous avez besoin d'aide, veuillez composer le **1 800 361-0198** ou envoyer un courriel à [eBusiness@cn.ca](mailto:eBusiness@cn.ca)

# Article 500

## Directives concernant les codes unifiés des marchandises (codes STCC)



Code STCC	Description
3741110	Locomotives, tenders ou locomotives et tenders réunis; à air comprimé, électriques, au gaz naturel, à essence, diesels-électriques ou diesels-hydrauliques, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues
3742136	Voitures-coach ferroviaires, NCA, déplacées comme marchandises sur leurs propres roues
3742210	Wagons de type wagon poche, comptant plus de quatre roues, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues
3742211	Wagons de marchandises, neufs ou qui viennent d'être achetés, qui viennent d'être marqués à nouveau au pochoir ou sont destinés à être vendus, NCA, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, appartenant au chemin de fer ou à un particulier, en mouvement non commercial
3742213	Wagons de marchandises, neufs ou qui viennent d'être achetés, qui viennent d'être marqués à nouveau au pochoir ou sont destinés à être vendus, NCA, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, appartenant au chemin de fer ou à un particulier, en mouvement commercial
3742214	Mouvement commercial de wagons de marchandises appartenant au chemin de fer, non neufs, non achetés récemment, non marqués à nouveau au pochoir ou non destinés à être vendus, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues (wagons portant la marque de propriété du chemin de fer)
3742217	Mouvement commercial de wagons de marchandises n'appartenant pas au chemin de fer, non neufs, non achetés récemment, non marqués à nouveau au pochoir ou non destinés à être vendus, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues (wagons portant la marque de propriété d'un particulier)
3742239	Wagons-trémies couverts de type LO, appartenant à des particuliers, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues et visés par les frais publiés dans le tarif ICC RPS 6007
3742263	Wagons-citernes, nettoyés et vidés des marchandises dangereuses qu'ils contenaient, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues.
3742293	Wagons de marchandises destinés à être démontés ou mis au rebut, appartenant au chemin de fer ou à des particuliers, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, en mouvement commercial
3742295	Wagons de marchandises destinés à être démontés ou mis au rebut, transportés sur d'autres wagons
3742297	Wagons de marchandises avariés, vides, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues, en mouvement non commercial



4321110	Wagons TTX neufs, déplacés comme marchandises sur leurs propres roues à des prix contractuels
4321130	Wagons TTX déplacés comme marchandises sur leurs propres roues en vue de légères réparations
48*	Codes correspondant à diverses marchandises dangereuses. Veuillez consulter les lignes directrices relatives aux codes STCC, publiées par RAILINC
49*	Codes correspondant à diverses marchandises dangereuses. Veuillez consulter les lignes directrices relatives aux codes STCC, publiées par RAILINC

Pour obtenir la liste complète des codes STCC, veuillez consulter [www.railinc.com](http://www.railinc.com)

Vous trouverez une copie des divers tarifs CN sur notre site Web. Si vous voulez vous assurer de toujours avoir la version la plus récente de nos publications, veuillez à vous inscrire à [www.cn.ca](http://www.cn.ca).

Pour consulter la publication RIC 6007, cliquez sur le lien <http://www.nationaltariffs.com/RIC6007-O.htm>